

Le 7 septembre 2016

Commission de la représentation électorale et
Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5

Objet : Révision de la carte électorale du Québec- Délimitations de la circonscription de
Crémazie

Madame, Monsieur,

Je suis directrice générale de l'Hôpital Marie-Clarac, le plus grand employeur de Montréal-Nord, et résidente de ce quartier depuis plus de 50 ans. Par la présente, j'aimerais vous faire part de mes inquiétudes par rapport au projet de redécoupage des circonscriptions de Bourassa-Sauvé et de Crémazie.

J'ai vécu en 2001 la dernière modification effectuée qui avait essentiellement fait les changements contraires à ceux proposés aujourd'hui. Je vous invite à ne pas négliger les effets négatifs de tels changements. Plusieurs personnes, dont même des religieuses, n'avaient pas voté, soit par confusion ou perte du sentiment d'appartenance. Or, depuis ce temps, de nombreux liens ont été créés avec les élués de Crémazie, et ce, peu importe le parti politique.

D'autre part, le secteur visé par le redécoupage est habité par de nombreux aînés. En ma qualité de directrice générale d'un hôpital du quartier qui apporte soutien à cette population, la diminution du poids politique de ces résidents m'interpelle.

Pour toutes ces raisons, je vous invite, Madame, Monsieur, à reconsidérer votre proposition et maintenir les limites actuelles des circonscriptions de Bourassa-Sauvé et de Crémazie et ce, pour le plus grand bénéfice des citoyens et citoyennes du secteur concerné. Je crois respectueusement que la continuité devrait être un élément à privilégier. D'autant plus que rien dans la situation actuelle ne pose problème.

Cordialement,


Soeur Pierre Anne Mandato
Directrice générale de l'Hôpital Marie-Clarac